



## DEMI - PENSION

Elle concerne les repas des lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le prix d'un repas comprend : la nourriture, les salaires et charges du personnel de cuisine, d'entretien, de surveillance, du matériel et des aménagements.

Des cartes de cantine seront distribuées à chaque élève et facturées 5,00 €.

Pour toute perte de carte ou détérioration (coloriages divers, décapage, ...), il sera demandé 10,00 € à l'élève.

Différentes possibilités sont offertes aux familles :

L'abonnement annuel ou trimestriel : (cf. tableau ci-dessous).

Les familles peuvent choisir un, deux, trois ou quatre jours fixes où l'élève prendra régulièrement son repas au collège.

Des changements de demi-pension ne peuvent être effectués qu'en fin de chaque période (voir dates dans le tableau ci-dessous).

Les repas occasionnels seront facturés au prix de **8,50 €**.

TARIF DE LA DEMI - PENSION					
Nombre de Jours	COUT ANNUEL Demi-Pension	COUT TRIMESTRIEL			COUT MENSUEL Sur 10 mois
		1 <sup>ère</sup> Période (02/09 au 20/12/2024)	2 <sup>ème</sup> Période (6/01 au 18/04/2025)	3 <sup>ème</sup> Période (05/05 au 27/06/2025)	
1	237,50 €	96,40 €	91,00 €	50,10 €	23,75 €
2	475,00 €	192,80 €	182,10 €	100,10 €	47,50 €
3	712,50 €	289,30 €	273,10 €	150,10 €	71,25 €
4	950,00 €	385,60 €	364,30 €	200,10 €	95,00 €

***N.B. : En cas d'absence justifiée de plus de 8 jours, adresser votre justificatif au service comptabilité pour une demande de remboursement.***